

## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE RENDU DU 21 OCTOBRE 2016

Président: Monsieur GIROT Thierry,

Présents: Mesdames et Messieurs GIROT Thierry, GIRAUD Fabien , VALETTE Michel  
CHANUT Nathalie , CHAUSSINAND Laurent, COURTAULT Joëlle, CURINIER Maria  
Isabel, EYMARD Frédéric , FAURE Monique, MAGALDI Bernadette.

Absents excusés : Mme CHAMBARD Chantal.

La séance du Conseil Municipal est ouverte à 18 heures.

**Désignation du secrétaire de séance** : Mme CURINIER Maria Isabel est désignée  
secrétaire de séance.

**Approbation du compte rendu conseil du 9 septembre 2016** : approbation à  
l'unanimité.

#### ORDRE DU JOUR:

- 1) Subventions communales aux associations,
- 2) Appel à projets complémentaires « TEPCV »,
- 3) Rénovation bâtiment communal : approche et faisabilité par le CAUE,
- 4) Proposition d'achat : parcelles Consorts BOUCHET,
- 5) Vente RIOTORD,
- 6) Taxe d'aménagement,
- 7) Questions diverses.

#### 1) Subventions communales aux associations,

Après examen des sollicitations des différentes associations, ont été retenues :

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	100,-€
LES BONS VIVANTS	200,-€
SOCIÉTÉ DE CHASSE D'ARCENS	200,-€
UNION CANTONALE DES ANCIENS COMBATTANTS	50,-€
LES RESTAURANTS DU CŒUR	50,-€
ARCADE	200,-€
LA PRÉVENTION ROUTIÈRE	50,-€
LES CAVALIÈRES D'ARCENS	200,-€
DE L'OMBRE A LA LUMIÈRE	200,-€
RENCONTRES ENCHANTÉES	50,-€

Le Conseil Municipal procède au vote des subventions, pour l'exercice 2016,

#### 2) Appel à projets complémentaires « TEPCV »,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du dispositif « Territoire à Énergie  
Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) », lancé par le ministère de l'écologie. Cet  
appel à projets ayant pour objectif :

- La réduction de la consommation d'énergie des bâtiments publics
- La diminution des émissions de gaz à effet de serre.

Dans le cadre de ce dispositif, Monsieur le Maire propose un projet communal éligible qui se serait la finalisation des travaux d'isolation de l'ensemble du bâtiment de la mairie pour un montant de 30 000€ avec une aide financière de 80 %HT allouée pour les dépenses d'investissement liées à cette opération. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à demander l'aide de l'état et à effectuer toute démarche nécessaire à la bonne conduite de cette opération.

### **3) Rénovation bâtiment communal : approche et faisabilité par le CAUE,**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le travail du CAUE sur une approche de faisabilité pour la rénovation d'un bâtiment communal de l'école. 2 options de rénovation sont présentées. Le choix de l'option 2 est retenu par le Conseil Municipal pour la finalisation de cette étude de faisabilité.

### **4) Proposition d'achat : parcelles Consorts BOUCHET,**

Le Conseil municipal suite à la proposition reçue par courrier des Consorts BOUCHET, après discussion et délibération, donne son accord pour l'achat des parcelles A 1227, 1225, 1234 pour la somme de 10.000,-€ . Ce montant sera inscrit lors de l'établissement du budget primitif 2017.

### **5) Vente RIOTORD,**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la vente de la parcelle AB888 de 36m<sup>2</sup> au prix de 15€/m<sup>2</sup> aux Consorts RIOTORD . Le Conseil Municipal, donne son accord à l'unanimité pour procéder à la vente de cette parcelle.

### **6) Taxe d'Aménagement,**

Monsieur le Maire expose le besoin de reconduire la délibération du 21 octobre 2014 sur la Taxe d'Aménagement. Pour l'année 2017, elle est reconduite dans son ensemble hormis le point 4 , qui concernait l'exonération totale pour les surfaces des abris de jardin, portée de 10 à 20m<sup>2</sup>.

Le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité, à cette modification.

### **7) Questions diverses,**

#### **Informations,**

- La Croix Rouge Française doit effectuer une campagne de sensibilisation auprès du grand public durant 3 jours pendant la période du 14 Novembre au 10 décembre 2016. Aucune demande de dons ne sera faite à cette occasion.

- La cérémonie du 11 novembre aura lieu au monument aux morts à 11h en présence des anciens combattants. Un vin d'honneur à l'issue de cette cérémonie sera servi à la salle des fêtes.

- Le repas de fin d'année, pour les personnes de plus de 70 ans aura lieu au Chalet des Cévennes le vendredi 16 décembre à midi.

- Val'Eyrieux organise l'arbre de Noël à la Salle des Fêtes d'Arcens le samedi 17 décembre après midi.


- Le secrétariat de la Mairie sera fermé la semaine 52 ( du 24 décembre au 1er janvier inclus).

Les inscriptions sur les listes électorales devront avoir lieu avant le 31 Décembre 2016.  
Une permanence sera assurée le 31 Décembre de 10 à 12h.

- Prochain Conseil Municipal : le 2 décembre 2016 à 18 h.

La séance est levée à 20 h.

M. le Maire,  
GIROT Thierry

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Thierry Girot', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat abstract, with a long vertical stroke extending downwards from the end of the signature.